

Tél. 05.46.35.42.48
Site web. www.gaudissard.fr

SAS GAUDISSARD

FABRICATION DE MENUISERIES PVC & ALUMINIUM
32, ZA Du Fief Girard - 17 290 Aigrefeuille d'Aunis
APE 252 E - SAS au capital de 101 800€ - SIRET 391 175 114 00027

Fax. 05.46.35.42.50
E mail : gaudissard@wanadoo.fr

FICHE D'ENTRETIEN DES MENUISERIES.

Les menuiseries et façades fournies par nos soins ont été réalisées avec des profils en aluminium (Sépalumic, Installux, Architectural Systems) et/ou en PVC (Rehau, Kommerling, Soveplast et Coprodex) avec des quincailleries en aluminium, acier zingué et inox.

Pour conserver à celles-ci leur aspect neuf, il convient de les laver régulièrement à l'eau savonneuse NEUTRE, à l'exclusion de tout autre produit alcalin, acide ou abrasif et de rincer abondamment. Dans tous les cas, il faut exclure les détergents avec des valeurs pH inférieures à 5 et supérieures à 8 ainsi que les détergents abrasif ou émerisant, les pailles de fer ou les brosses métalliques.

Pour l'aluminium, finir de traiter le revêtement avec un produit de nettoyage, les plus appropriés étant ceux convenant aux peintures des carrosseries automobiles.

Nos ouvrages sont conçus pour une bonne étanchéité, et un bon fonctionnement, mais les trous d'évacuation d'eau de drainage et les gouttières peuvent être obstrués, les traverses basses peuvent être encombrées par de la poussière, du sable, du gravier ou de la peinture. Il convient donc de vérifier et de remédier périodiquement à ces dommages.

Veiller également à ce qu'aucun élément rapporté ou peinture d'encadrement ne viennent gêner le bon déroulement des opérations d'ouverture et de fermeture.

Les menuiseries sont équipées d'accessoires de manœuvre dont les pièces mobiles doivent être lubrifiées à l'exception des pièces en matière plastique.

Contrôler périodiquement les fixations des ferrures d'ouvrants et autres accessoires servant au fonctionnement des menuiseries aluminium qui auraient pu être détérioré par des utilisateurs mal informés.

Le vitrage doit être nettoyé périodiquement, minimum deux fois par an, à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon léger et en utilisant des détergents neutres exempts de matières abrasives, fluorées ou alcoolisées. Rincer fréquemment l'éponge ou le chiffon afin de ne pas laisser de traces dues à la crasse retirée. Aussitôt après le lavage, il convient de sécher la totalité de la surface des vitrages.

Pour les volets roulants électriques, il n'y a pas d'intervention à faire sur les moteurs, les lames du tablier sont à nettoyer avec la même fréquence que les menuiseries, et les télécommandes sont équipées d'une pile. Pour les coffres PVC de marque REHAU, les poudres à récurer et diluants (acétone, solutions de dérivés nitrés) sont absolument proscrits.

Toutes ces opérations d'entretien et de contrôle auront une fréquence au minimum de deux fois par an et plus pour les sites exposés tels que bord de mer, zones très polluées, milieux corrosifs...

Dans le cas d'un très fort encrassement (dû à un manque d'entretien) nécessitant une rénovation, il est recommandé de s'adresser à une entreprise spécialisée.